# Paris XXe : suite à une erreur de procédure, cinq dealers présumés sont libérés. Les perquisitions et les saisies restent valables car elles ont été autorisées par le juge de la détention

19/08/2026 à 13h20



**Trois hommes et deux femmes, âgés de 23 ans et de 67 ans, comparaissaient, ce mardi, devant le tribunal correctionnel de Paris pour des faits de trafic de stupéfiants et de blanchiment. Cette petite équipe était soupçonnée d'animer un point de deal entre mai et juin 2026 dans le XXe arrondissement de la capitale. Mais la défense a évoqué une erreur de procédure qui a entraîné la fin des poursuites et la libération des prévenus.**

Les forces de l'ordre mettent au jour l'existence d'un point de vente de cannabis particulièrement actif à proximité dudit bar. Une vingtaine de surveillances et des interceptions téléphoniques révèlent qu'un ou deux vendeurs sont actifs de 12 heures à minuit et se rechargent au sein d'un appartement nourrice situé avenue de la Porte de Montreuil. Ce trafic semble géré par deux malfaiteurs qui donnent des consignes à

la nourrice, aux ravitailleurs et aux vendeurs. […]

Le Parisien